



LES SENTIERS DU SCOTCH CAP

Le « Scotch Cap » surveille le marécage de la tête du lac, les monts Mégantic et Gosford (les plus élevés au sud du Saint-Laurent) s'échangent les levers et les couchers du soleil que les amateurs de voile prennent plaisir à contempler. Situé sur le chemin de la Rivière-Bergeron (route 263) entre Piopolis et Woburn, à environ 1,4 km au sud du pont de la rivière Bergeron, le sentier serpente dans une magnifique forêt mixte où dominent de majestueux érables pour ensuite cotoyer de grands conifères au sommet de la montagne. Rendu à destination après une marche de 30 à 45 minutes, on découvre un panorama grandiose que trois points de vue différents permettent d'apprécier. Le premier nous offre les montagnes frontalières des Appalaches (Montagnes Blanches), le second, les lacs des Joncs, des Araignées et Mégantic et le troisième du côté ouest, le mont St-Joseph, superbe surtout lors des couchers de soleil.



LA RIVIÈRE CLINTON

La rivière Clinton est un affluent de la rivière Arnold dont le courant coule vers le nord pour se déverser successivement sur la rive sud de la décharge du Lac des Joncs, la rive sud du lac Mégantic, la rivière Chaudière et la rive sud du fleuve Saint-Laurent. La rivière Clinton coule dans les municipalités de Notre-Dame-des-Bois, de Saint-Augustin-de-Woburn et de Piopolis, dans la municipalité régionale de comté Le Granit, dans la région administrative de l'Estrie, au Québec, au Canada.

La rivière Clinton prend sa source à 2,0 km au nord-est du sommet du mont Saddle, près de la Frontière entre le Canada et les États-Unis, dans la municipalité de Notre-Dame-des-Bois. À partir de sa source, la rivière Clinton coule sur 21,8 km. La rivière se déverse sur la rive ouest dans la rivière Arnold dans une zone marécageuse d'environ 5 km², entre Piopolis et Saint-Augustin-de-Woburn. *La pêche est interdite sur la rivière Clinton de sa source à son embouchure.* (Source Wikipédia)

Nous remercions la compagnie DOMTAR de nous permettre l'accès à des sentiers sur sa propriété au bénéfice de tous. DOMTAR prend soin de l'aménagement de la forêt à des fins d'exploitation forestière responsable. L'accès public est permis seulement dans les sentiers balisés.

